



Tarifs locations

	Vélo à assistance électrique
1 mois (renouvelable jusqu'à 11 fois)	30€
3 mois (renouvelable jusqu'à 3 fois)	85€
1 an	300€
Empreinte bancaire	900€

> Ayants-droit :

- Le Service est réservé aux personnes âgées de plus de 18 ans. Il est réservé aux habitants des 36 communes de la Communauté Urbaine de Perpignan Méditerranée Métropole (PMM), aux salariés d'une entreprise membre du Club PDE Employeurs de PMM.

> Conditions d'accès :

- Une pièce d'identité
- Un justificatif de domicile de moins de trois mois (quittance de loyer, facture électricité, facture téléphone, etc....) pour les personnes habitant le périmètre de la Communauté de Perpignan Méditerranée Métropole.
- Ou une attestation de travail pour les personnes travaillant dans une entreprise membre du club PDE de PMM.
- Un Dépôt de garantie via une emprunte de carte bancaire.